

<https://cdurable.info/Quelles-solutions-pour-plus-de-confort-chez-soi.html>

Eco-rénovation énergétique

Quelles solutions pour plus de confort chez soi !

- La maison durable -



Date de mise en ligne : lundi 1er avril 2019

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

Quelles sont les solutions pour améliorer le confort chez soi et le bien-être dans son habitat : confort thermique, confort acoustique, qualité de l'air ?... ce sont tous les aspects de votre projet de rénovation énergétique qui seront abordés au 7ème Forum de l'éco-rénovation en copropriété, organisé par l'Agence Parisienne du Climat le mardi 16 avril 2019 de 9h à 18h à l'Hôtel de Ville de Paris. C'est le rendez-vous gratuit et incontournable des Parisiens et habitants de la métropole parisienne pour un habitat plus confortable, plus économe et plus durable.

Sommaire

- [Programme](#)
- [Trophées CoachCopro](#)
- [Information pratiques](#)
- [APC - Agence Parisienne \(...\)](#)

Vous avez froid chez vous en hiver et à l'inverse trop chaud en été ? Vous souhaitez réaliser des économies d'énergie dans votre logement ? Vous voulez initier un projet de rénovation énergétique au sein de votre copropriété et rencontrer des professionnels qualifiés pour la réalisation des travaux ?

Quelles sont les solutions pour optimiser le confort chez vous grâce à un projet de rénovation énergétique ?

Le confort est aujourd'hui de plus en plus important et s'applique à de nombreux domaines. Voici quelques questions à vous poser si vous envisager des travaux de rénovation dans votre copropriété :

- ▶ **Isolation thermique**, comment faire pour être au chaud chez soi en hiver et, si possible, au frais en été ? Comment éviter de se ruiner en chauffage ou en climatisation par manque d'isolation ?
- ▶ **Isolation acoustique**, comment faire pour éviter d'entendre vos voisins marcher, claquer les portes, bouger les meubles ou limiter les nuisances sonores liées aux bruits de la ville : circulation des voitures, embouteillages, klaxons ?...
- ▶ **Qualité de l'air**, comment faire pour respirer à l'intérieur de chez soi un air sain, si possible moins chargé en particules fines ou micro-polluants qu'à l'extérieur ?
- ▶ **Végétalisation**... comment faire pour améliorer simultanément l'aspect extérieur, l'esthétique, l'acoustique et l'écologie ?

C'est pour répondre à toutes vos questions liées à votre projet de rénovation écologique et énergétique, que répondra le **7ème Forum de l'éco-rénovation en copropriété** le 16 Avril 2019.



7^e FORUM DE L'ÉCO-RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ A PARIS

16 AVRIL 2019 - HÔTEL DE VILLE

7e Forum de l'éco-rénovation en copropriété

Ce rendez-vous est pour vous Parisien.ne.s qui souhaitez découvrir comment économiser l'énergie et améliorer le confort chez vous. Que vous soyez copropriétaires à Paris avec la volonté de faire de votre copropriété un habitat plus confortable et durable, ou si vous êtes gestionnaire d'une copropriété qui souhaite initier une démarche d'éco-rénovation.

Quel que soit le stade de votre projet (premières questions, volonté d'entamer des travaux de rénovation énergétique ou même de finaliser des travaux déjà en cours...), le Forum de l'éco-rénovation vous permettra de trouver le bon interlocuteur pour vous accompagner dans votre démarche.

Quelles aides et subventions pouvez-vous obtenir ?

Voici quelques aides et subventions que vous pouvez mobiliser pour vos projets de rénovation énergétique :

▶ **Le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE)**

Ce dispositif fiscal vous permet de déduire de votre impôt sur le revenu jusqu'à 30 % des dépenses réalisées en achat de matériaux (*hors main d'oeuvre car dans le cas de l'isolation il y a la pose à prévoir !*), sans condition de ressources, à l'exception des travaux d'isolation des murs ou de la toiture, pour l'amélioration énergétique de votre résidence principale.

Pour en bénéficier, vous devez être propriétaires occupants ou locataires.

▶ [Pour connaître la liste et les caractéristiques des équipements et matériaux éligibles au CITE, vous pouvez aller sur le site de l'ADEME.](#)

Depuis la Loi de finances 2019 il y a deux taux de crédit d'impôt supplémentaires :

Quelles solutions pour plus de confort chez soi !

- 15% pour l'isolation thermique des fenêtres et porte-fenêtres, subvention plafonnée à 100Euros / fenêtre
- 50 % [1] pour vous séparer de votre cuve à fioul et installer un chauffage qui utilise des énergies renouvelables.

▶ **L'Eco Prêt à Taux Zéro (Eco PTZ)**

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un prêt avec un taux d'intérêt nul qui est accessible sans condition de ressources et destiné à financer vos travaux d'économies d'énergie dans votre logement s'il a été construit avant le 1er janvier 1990. Ce prêt est cumulable avec le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'ANAH et des collectivités territoriales.

▶ [Vos travaux doivent faire partie d'une des six catégories suivantes présentées sur le site de l'ADEME](#)

▶ **La TVA à taux réduit**

Le taux de TVA appliqué aux travaux de rénovation est généralement de 10 %. Cependant, pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, ce taux est réduit à 5,5 % pour votre résidence principale ou secondaire, achevée depuis plus de 2 ans.

▶ [Retrouvez la liste des travaux éligibles sur le Bulletin officiel des Finances publiques](#)

▶ **Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE)**

Pour bénéficier de cette prime, auprès des entreprises qui vendent de l'énergie (électricité, gaz ou GPL, chaleur, froid, fioul domestique et carburants pour automobiles), vos travaux doivent permettre d'améliorer la performance énergétique de votre logement en ayant recours à un [professionnel RGE \(Reconnu Garant de l'Environnement\)](#)

▶ **Les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**

[L'Agence Nationale de l'Habitat](#) met en place un programme national « [Habiter Mieux](#) », qui vous permet de bénéficier d'une aide et d'un accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique de votre logement si vous êtes propriétaire occupant.

▶ [Découvrir les différentes aides de l'ANAH aux propriétaires occupants](#)

Programme

Au programme de cette 7e édition :

- ▶ des **conférences thématiques** : qualité de l'air intérieur, optimisation des charges de chauffage, financement de travaux, végétalisation en copropriété... ;
- ▶ des **ateliers éco-gestes** pour vous former aux bonnes pratiques à mettre en place chez-vous afin de réduire

Quelles solutions pour plus de confort chez soi !

votre consommation d'eau et d'énergie ;

- ▶ des **présentations de matériaux** du bâtiment pour vos travaux ;
- ▶ des **rencontres avec les professionnels** du secteur (bureaux d'études, architectes, entreprises de ravalement...) ;
- ▶ des **contacts avec des copropriétaires** qui se sont lancés dans une démarche d'amélioration du confort dans leur logement ;
- ▶ des **échanges avec les [conseillers FAIRE](#)** de l'Agence Parisienne du Climat et de ses partenaires de la métropole parisienne ;
- ▶ un focus sur les nouvelles aides et dispositifs de financement accessibles aux copropriétaires qui souhaitent s'engager dans des travaux de rénovation énergétique ;
- ▶ le **concours des [Trophées CoachCopro](#)** qui récompensera les projets d'éco-rénovation en copropriété exemplaires et remarquables sur le territoire de la métropole parisienne.



Forum de l'éco-rénovation en copropriété

Thèmes des conférences :

- ▶ 10h10-10h40 : Le rôle du syndic dans un projet de rénovation énergétique
- ▶ 10h45-11h30 : Faire voter et réussir des travaux de rénovation énergétique globale
- ▶ 11h45-12h30 : La perméabilisation et la végétalisation en copropriété
- ▶ 12h30-13h15 : Le rôle du syndic dans un projet de rénovation énergétique
- ▶ 14h-14h45 : Qualité de l'air intérieur : la ventilation et les matériaux utilisés dans un projet de rénovation
- ▶ 15h-15h45 : Comment financer les travaux de rénovation de son immeuble ?
- ▶ 16h-16h45 : La surélévation à Paris, c'est possible !

Trophées CoachCopro

Nouveauté 2019 : le concours « *Les Trophées CoachCopro* »



Les Trophées CoachCopro

Pour fêter cette 7e édition, un concours sera organisé pour récompenser les projets d'éco-rénovation en copropriété exemplaires et remarquables sur le territoire de la métropole parisienne. A l'issue de la journée, les prix seront décernés lors d'une cérémonie de remise. Une occasion unique de découvrir des projets inspirants et le retour d'expérience de tous les acteurs du projet.

Le Forum sera aussi l'opportunité de rencontrer des copropriétaires qui se sont lancés dans une démarche d'amélioration du confort dans leur logement ou immeuble et d'échanger les bonnes pratiques. Vous pourrez également échanger avec les porteurs de projet des « *Trophées CoachCopro* » et leur poser toutes vos questions.

 [Découvrez les lauréats et votez pour votre projet préféré](#)

Information pratiques

Mardi 16 avril 2019

Hôtel de Ville,

3 rue Lobau, 75004 Paris

M° Hôtel de Ville (ligne 1)

Inscription gratuite mais obligatoire

Suivez le Forum sur Twitter : #forumcopro

APC - Agence Parisienne du Climat



L'Agence Parisienne du Climat est une agence opérationnelle pour la transition énergétique du Paris de 2030. Elle accompagne les particuliers et les professionnels dans leurs démarches et projets d'efficacité énergétique.

Elle agit principalement sur les secteurs du bâti résidentiel et tertiaire, de la mobilité et de la consommation, pour répondre aux objectifs du Plan Climat Énergie de la Ville de Paris.

▶ www.apc-paris.com

Post-scriptum :

Ses missions

- ▶ L'accélération de la rénovation de l'habitat privé avec le conseil grand public, l'accompagnement des copropriétés, l'animation de filières professionnelles et d'un observatoire de la rénovation énergétique des copropriétés à l'échelle de la Métropole du Grand Paris ;
- ▶ Le laboratoire de la transition énergétique avec les décryptages de politiques publiques et des données climatiques et la réalisation d'études opérationnelles ;
- ▶ La mobilisation des acteurs économiques en appui de la Ville de Paris dans le cadre de la Charte Paris Action Climat.

Valeurs

L'APC est au coeur d'un enjeu majeur qui touche chacun d'entre nous : lutter contre le changement climatique. Déterminée et optimiste, elle agit pour accompagner le changement des comportements et impliquer les acteurs du territoire dans une démarche de transition énergétique.

- ▶ L'intérêt général, un fondement essentiel : la question du changement climatique concerne tous les citoyens. L'APC a pour ambition d'inciter tous les acteurs du territoire à agir ensemble pour la transition énergétique ;
- ▶ La neutralité, un principe d'action : tiers de confiance pour les particuliers et les professionnels, l'APC leur apporte un service de conseil neutre et indépendant ;
- ▶ L'ouverture, une démarche continue : pour donner envie de passer à l'action, l'APC est à l'écoute de ses partenaires et de tous les acteurs de la société civile. Elle est en veille sur les bonnes pratiques, les innovations, les sujets émergents d'ici et d'ailleurs ;
- ▶ Le partage, une approche spécifique : le partage des expériences permet de construire des solutions opérationnelles pour accompagner la transition énergétique. L'APC favorise les liens entre les acteurs de terrain et l'émergence de nouveaux partenariats ;
- ▶ L'imaginaire et la créativité, une ligne de conduite : l'APC porte un regard positif sur le monde de demain. En contribuant à la réalisation d'un territoire bas carbone, l'agence veut agir pour une haute qualité de vie.

[1] Le taux de 50 % est appliqué au coût de la main d'oeuvre pour la dépose d'une cuve à fioul pour les ménages situés sous les plafonds de ressources de l'Anah